

**De:** Grangeneuve Agriculture  
**Envoyé:** vendredi, 6 décembre 2024 16:32  
**À:** Grangeneuve Amélioration des structures  
**Objet:** Communication Officielle Grangeneuve – Améliorations des structures  
**Pièces jointes:** Communication\_officielle\_AS.docx

Chers agriculteurs, chères agricultrices du canton de Fribourg,

Nous souhaitons vous informer des récentes modifications de l'Ordonnance sur les améliorations structurelles (OAS, cf annexe) ainsi que de la situation du secteur Améliorations des structures :

Depuis plus d'une année, le secteur Amélioration des structures fait face à une augmentation importante de dossiers et rencontre des difficultés à garantir des délais satisfaisants pour tous. Actuellement, le délai d'attente est d'environ 6 à 9 mois selon le type de dossiers.

Nous tenons à vous informer que la DIAF et la Direction de Grangeneuve vont mettre en œuvre les mesures nécessaires pour revenir le plus rapidement possible à une situation acceptable.

En attendant un retour à un traitement plus rapide des demandes, nous vous remercions de votre compréhension et patience. Nous restons volontiers à votre écoute et nous nous efforçons de prioriser les situations particulières. Pour faciliter le traitement de vos dossiers, nous vous recommandons de déposer suffisamment tôt votre demande et de veiller à nous transmettre tous les documents demandés en une fois, y c. le budget établi selon les critères de qualité requis.



**Grangeneuve**

Pascal Toffel , Directeur / Direktor  
[pascal.toffel@fr.ch](mailto:pascal.toffel@fr.ch), T +41 26 305 55 05

Grangeneuve  
Direction / Direktion  
Rte de Grangeneuve 31, 1725 Posieux  
T +41 26 305 55 56, [www.grangeneuve.ch](http://www.grangeneuve.ch)



Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts DIAF  
Direktion der Institutionen und der Land- und Forstwirtschaft ILFD

ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG